



PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON
DE WENTWORTH**

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité du Canton de Wentworth que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Wentworth tenue le 4 avril 2011, le règlement suivant a été adopté :

2011-002 Règlement relatif au traitement des élus municipaux

Le règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture ou sur le site web de la municipalité : www.wentworth.ca.

Donné à Wentworth le 8 avril 2011.

Paula Knudsen, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière